

Montréal, le 9 février 2023

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M° Sylvain Lanoix Dunton Rainville 800 Square Victoria Place Victoria, 43° étage C.P. 303 Montréal QC H4Z 1H1

OBJET: Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

Dossier R-4169-2021, phase 2

Cher confrère,

La présente fait suite à la lettre l'AQCIE-CIFQ du 8 février dernier par laquelle elle demande à la Régie de l'énergie (la Régie) un délai additionnel pour déposer son mémoire dans le dossier mentionné en objet.

La Régie a pris connaissance de la demande de délai additionnel de cet intervenant pour le dépôt de son mémoire, soit jusqu'au 22 février 2023, à 12 h au lieu du 15 février 2023, à 12 h. Considérant que les réponses complémentaires des demanderesses sont prévues pour le 13 février 2023, à 12 h, la Régie accorde un délai supplémentaire et permet à l'AQCIE-CIFQ de déposer son mémoire au plus tard le 20 février 2023, à 12h.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

## (S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.